

Dossier de surendettement et procédures de recouvrement de créances : maîtriser les dispositifs pour favoriser l'implication des personnes

REF : DB01



Contexte

Dans le cadre des difficultés budgétaires rencontrées par les ménages, les travailleurs sociaux font face à des situations juridiques complexes et, par ailleurs, à la nécessité de l'engagement des familles dans la résolution de leur problème.

Cette formation permettra l'approfondissement des connaissances juridiques et favorisera le repérage de leviers et postures des intervenants dans le cadre de l'accompagnement.

Objectifs de la formation

- Connaître les différentes procédures de recouvrement de créances et les dernières réglementations ;
- Savoir analyser et évaluer la situation personnelle et juridique des personnes endettées ou surendettées ;
- Disposer de points de repères pour négocier avec les créanciers ;
- Disposer de repères pour recueillir l'adhésion de la personne et son investissement dans le traitement de sa problématique.

Contenu de la formation

- Notion de dette, la société de consommation et la personne en difficulté budgétaire aujourd'hui
- Place de chacun (accompagnant et personne accompagnée) dans le traitement de la situation d'endettement et de surendettement
- Différentes phases et étapes des procédures :
 - ✓ Négociation avec les créanciers
 - ✓ Les interlocuteurs du recouvrement
 - ✓ La procédure de recouvrement : phase amiable, phase judiciaire et recouvrement forcé
 - ✓ La procédure de surendettement
- Accompagnement des familles en endettement ou surendettement :
 - ✓ Le rapport à l'argent, symbolique de l'argent
 - ✓ Etablissement d'un diagnostic de la situation de la personne accompagnée
 - ✓ Compréhension de ce qui se joue pour la personne en difficulté budgétaire
 - ✓ Repérage des espaces de négociation, les orientations possibles, les outils et méthodes
- La pratique professionnelle est abordée tout au long de la formation (postures de l'intervenant social et de la personne accompagnée, outils, travail sur les dépenses courantes et les dettes dans le couple...)

Les points forts de la formation

- Se situer en accompagnateur avec et malgré les savoirs détenus
- Remise d'un **dossier complet** comportant les données techniques abordées pendant la formation, des exemples de courriers ou d'actes, des schémas récapitulatifs et les notes de chacun
- Méthodes interactives et dynamiques
- Un appui de consolidation est offert aux participants qui le souhaitent, pour une mise en œuvre des acquis, sur une période de 6 mois après la fin de l'action de formation.

- **Edition réalisée à partir de données authentiques** collectées lors d'entretiens d'accompagnements et co-analysées dans le cadre du programme CACEPISA*, une Recherche-Formation menée au sein du Laboratoire ESF-Lab de l'ADAC, en association avec deux laboratoires universitaires de recherche (CLISSIS & CIRNEF)

*Coordonné par Claire JONDEAU (ADAC - Lab-FEACC.CLISSIS - CIRNEF) et Michel BINET (Lab-FEACC.CLISSIS), le Programme CACEPISA - Co Analyse Conversationnelle et Explicitante des Pratiques d'Intervention Sociale à l'ADAC - est porté par le Laboratoire ESF-Lab de l'ADAC, en association avec deux laboratoires universitaires de recherche en Travail social et en Sciences de l'Éducation : le CLISSIS et le CIRNEF. https://geacc.hypotheses.org/files/2024/07/CEA-CESF-Lab-FEACC-2024_fr_v4.pdf

Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto-évaluation en début et fin de formation
- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (évaluation formative),
- Co-construction de mémo points de repères
- Etudes de situations professionnelles
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation, auprès du stagiaire et auprès de l'employeur

- ✓ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations
- ✓ Remise d'une attestation de formation

Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : clementine.nebouy@adac.asso.fr

Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > formation@adac.asso.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande. L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

DATES	Du 07 au 10 octobre 2025	AVIS DES PARTICIPANTS SUR 2024	
Tarif	1 120 € / participant	Satisfaction globale	100 % se déclarent globalement très satisfaits
Public concerné	Travailleurs sociaux	Pédagogie utilisée	67 % se déclarent très satisfaits
Prérequis	Une expérience dans l'accompagnement social des familles en situation d'endettement ou de surendettement.	Recommandation	100 % recommandent cette formation
Informations complémentaires	4 jours de formation en présentiel Paris		

Fiche de préinscription

Conditions Générales de Vente